



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée que, lors de la séance du lundi 6 novembre 2023 le conseil a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui se tiendront à la Salle du conseil située au bureau municipal (390, rue Principale) et qui débuteront à 20 h 00 :

Lundi 15 janvier
Lundi 5 février
Lundi 11 mars
Lundi 8 avril
Lundi 13 mai
Mardi 4 juin

Mercredi 3 juillet
Lundi 12 août
Mercredi 4 septembre
Mercredi 2 octobre
Mardi 5 novembre
Lundi 9 décembre

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 8^e jour du mois de novembre 2023.

Geneviève Bureau
Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Objet :

**ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR
L'ANNÉE 2024**

Je soussignée, Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe, résidant à Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité (<http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/>), entre 16 h 30 et 16 h 40, le 8 novembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8 novembre 2023.

Geneviève Bureau

Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe